

Séance publique du 10 juillet 2006

Délibération n° 2006-3543

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Fourniture de dispositifs de fermeture pour les réseaux d'assainissement et d'eau potable - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché à bons de commande**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 20 juin 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le marché en cours pour la fourniture de dispositifs de fermeture pour les réseaux d'assainissement et d'eau potable arrive à échéance le 31 décembre 2006.

Le présent rapport a pour objet le lancement d'une procédure en vue d'établir un nouveau marché.

Les prestations font l'objet d'un lot unique qui sera attribué à une entreprise seule ou à groupement solidaire.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 26, 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 71-I-alinéa du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de un an reconductible de façon expresse trois fois une année.

Le marché comporterait un engagement annuel de commande de 600 000 €HT minimum, soit 717 600 € TTC et 950 000 €HT maximum, soit 1 136 200 € TTC ;

Vu ledit dossier de consultation des entrepreneurs ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

- a) - le lancement de la consultation,
- b) - le dossier de consultation des entrepreneurs.

2° - Les prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 26, 33, 40, 57 à 59 et 71-I-1er alinéa du code des marchés publics.

3° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 2004-1898 en date du 10 mai 2004.

4° - Autorise monsieur le président à signer le marché à bons de commande ayant pour objet la fourniture de dispositifs de fermeture pour les réseaux d'assainissement et d'eau potable et tous les actes contractuels y afférents pour un montant annuel minimum de 600 000 € HT, soit 717 600 € TTC et maximum de 950 000 € HT, soit 1 136 200 € TTC, conformément à l'attribution de la commission permanente d'appel d'offres.

5° - La dépense maximale, pour chaque année, de 950 000 € HT, soit 1 136 200 € TTC, sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget de la Communauté urbaine - budget annexe de l'assainissement, budget annexe des eaux et budget principal - exercices 2007, 2008, 2009 et 2010 - compte 215 400 de la section d'investissement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,